

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS**

**Séance du 27 septembre 2023**

Date de convocation : 21 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD

**LES HERBIERS** : Christophe HOGARD – Angélique RICHARD – Magali LOISEAU – Odile PINEAU - Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU – Jean-Marie GRIMAUD - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU

**MOUCHAMPS** : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU

**LES EPESSÉS** : Jean-Louis LAUNAY – Hélène POINGT-GASKA - Stéphanie PELTIER

**BEAUREPAIRE** : Elodie BRANGER – Jérôme GUERRY

**VENDRENNES** : Roseline PHLIPART – Pascal LALLEMAND

**MESNARD LA BAROTIERE** : Landry RONDEAU – Alexandra BEAUNÉ

**SAINT PAUL EN PAREDS** : Bénédicte GARDIN - Nicolas GRELET

**SAINT MARS LA REORTHE** : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de conseillers votants : 37

Pouvoirs :

Luc SOULARD avait donné pouvoir à Christophe HOGARD

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Odile PINEAU

Jean-Michel LUMEAU avait donné pouvoir à Patrick MANDIN

Sophie SIONNEAU avait donné pouvoir à Sabine LOIZEAU

Philippe ALBERT avait donné pouvoir à Hélène POINGT-GASKA

Franck GAUTHIER avait donné pouvoir à Jérôme GUERRY

Secrétaire de séance : Odile PINEAU

- **18. ZONE EKHO 5 – LES HERBIERS – EXTENSION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TRAVAUX NEUFS D'ÉCLAIRAGE – CONVENTION AVEC LE SyDEV** – Rapporteur : Jean-Marie GIRARD

Dans le cadre des travaux liés à l'extension de réseaux dans la zone d'activités économiques EKHO 5, il est nécessaire d'approuver une convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage avec le SyDEV.



A ce titre, il est proposé au Conseil communautaire de signer la convention n°2023.ECL.0939 pour la réalisation de ces travaux d'éclairage public liés à une extension de réseau, représentant la participation suivante à verser au SyDEV :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT	MONTANT TTC	BASE PARTICIPATION	PARTICIPATION CCPH
Travaux neufs Eclairage public	16 195 € HT	19 434 € TTC	16 195 €	16 195 € (100%)
<b>TOTAL PARTICIPATION</b>				<b>16 195 €</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le budget principal 2023,  
Vu la convention n° 2023.ECL.0939 rédigée par le SyDEV ci-annexée,  
Vu l'avis favorable de la commission Développement Economique du 6 septembre 2023,  
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 septembre 2023,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

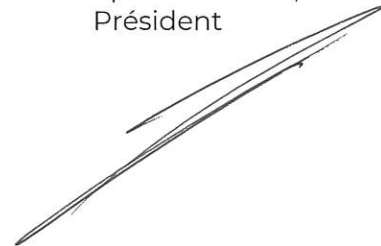
- approuver la convention n° 2023.ECL.0939 du SyDEV,
- approuver le versement au SyDEV de la participation correspondante dont les crédits sont inscrits au budget principal 2023,
- l'autoriser, ou le Vice-président délégué, à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Odile PINEAU,  
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD,  
Président



Transmis en Préfecture le : 04 OCT. 2023  
Publié électroniquement le :

04 OCT. 2023

